

Autorisation de reproduction et de représentation de l'image

Mairie de La Bassée

Dans le cadre des festivités de fin d'année, la municipalité réalisera 1 spot publicitaire afin de souhaiter de joyeuses fêtes à l'ensemble des basséen(ne)s. Ce spot contiendra, si vous le souhaitez une photo de votre enfant.

Je soussigné(e)..... autorise à titre gracieux, La mairie de La Bassée à :

- Photographeur,
- Et utiliser l'image de mon enfant

Il est entendu que les photographies pourront être éventuellement recadrées et montées d'une façon différente de la prise de vue initiale.

Les bénéficiaires de la présente autorisation s'interdisent de procéder à une exploitation des photographies qui puisse porter atteinte à la vie privée ou à la réputation des personnes photographiées et dans tout contexte préjudiciable.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au nom, j'autorise la mairie de La Bassée à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies, objets de la présente autorisation pour les utilisations suivantes :

- Internet,
- Projections publiques,
- Presse et magazines,
- Manifestations.

L'autorisation est valable pour la durée légale de la protection littéraire et artistique et pour autant de publications qu'il sera nécessaire à leur exploitation ou à l'exploitation de l'œuvre audiovisuelle dans laquelle les photographies pourront être incorporées. L'autorisation perdurera en cas de changement de l'état civil actuel.

Fait à, le

Signature précédée de la mention « Bon pour accord » :

